

L'œil de Lynx

Bulletin de liaison numéro 70

SPÉCIAL AGRICULTURE

EDITO Patrice Bau Président de JNE

Ne vit-on pas une époque formidable?

Nous sommes au croisement de chemins où tout peut basculer et heureusement nous ne nous enfermons pas dans des tipis d'indiens : nous avançons tout droit.



Car il faut bien le dire, notre société avance, le progrès nous fait évoluer et donc nous ne connaissons pas d'involution! Quel bonheur!

Nous marchons inexorablement en avant sans regarder en arrière, déplorable période faite de labeur intense, de productivité insuffisamment lucrative, détestable passé où nous ne consommions essentiellement que des produits locaux qui ne se conservaient pas et où les petites surfaces agricoles ne nous permettaient pas d'avoir une vision d'immensité, d'exportation.

Merci donc, c'est la moindre des choses, à certains responsables politiques d'avoir exaucé nos vœux, de tenir bon, contre vents et marées pour permettre à ce monde agricole, à ses paysans de moins mettre leurs mains dans cette terre sale, d'avoir permis ce monde d'agri-manager, confortablement calfeutrés dans des fauteuils, pour actionner (le mot est bien choisi) l'industrie agricole devant leurs ordinateurs.

Nous avons besoin de cette vision futuriste et conservatrice pour que notre société aille dans le bon sens.

Merci aussi à l'industrie chimique du phytosanitaire, répondant toujours présent, et qui par de géniales molécules, règle le moindre problème causé par ces mauvaises herbes, ces microbes, insectes, bactéries et autres virus. Et hop un coup de « pschit » par ci, un coup de « pschit » par là... ni vu ni connu...

Et dire qu'avant les fruits et les légumes étaient de saisons, avaient des formes bizarres, et étaient de toutes dimensions, si si je vous assure! Même pas calibrés! La plaie pour facilement et rapidement expédier à travers le monde nos produits tant attendus! (Attendre, n'est-ce pas là un mot d'une autre époque?). Ils étaient "natures", on ne pouvait même pas faire le lien avec les origines et les causes de maladies, indispensable pourtant pour faire vivre le monde médical, pharmaceutique et chimique.

Dire qu'il n'y a pas si longtemps ils étaient goûteux ce qui amenait une satiété plus rapide...

Ouf tout cela est bien fini!

Petit bémol quand même car nous sommes en France et certains résistent à ce développement idéal.

Ils sont de plus en plus nombreux à remettre en question la "science", l'"évolution", le "progrès", le "modernisme"... les pauvres! Ils vont même jusqu'à ne pas avoir d'ambition financière, ils ne sont même pas cupides... C'est ainsi qu'ils font du bio, de la biodynamie, de la petite surface agricole, qu'ils essaient d'augmenter leurs marges bénéficiaires en réduisant leurs coûts...

Sont-ils naïfs? Ont-ils une vision archaïque? Sont-ils si hors du temps? ou juste là où il faut, précurseur d'une société plus saine...

Jura Nature Environnement appartient au réseau F.N.E. Franche-Comté et France Nature Environnement. Notre structure fédère 22 associations adhérentes dans le Jura.



Conception, réalisation et impression : Jura Nature Environnement
21, avenue Jean Moulin - 39000 Lons le Saunier - tel & fax : 03 84 47 24 11
Courriel : contact@jne.asso.fr - Site : www.jne.asso.fr
N° ISSN 1955-1576 - Imprimé sur papier recyclé
Avec la participation financière de la DREAL de Franche-comté.

ACTUALITÉ DE JNE

Nouveau Bureau

Le nouveau CA s'est réuni pour la première fois après l'assemblée générale le 15 mai 2014. Les membres du Bureau de Jura Nature Environnement ont été réélus à l'unanimité, Patrice Bau en tant que président, Jean-Yves Chalumeaux, secrétaire, Dominique Biichlé trésorière. Michel Dubromel et Jacques Cattin sont élus vice-présidents, et en tant que secrétaire et trésorier adjoints, respectivement Pascal Blain et Joëlle Pienoz. Nous comptons parmi les nouveaux membres du CA suite à l'Assemblée générale, un représentant du Groupement des Agriculteurs Bio, Denis Greusard.

24 Heures Naturalistes

Les 24 Heures Naturalistes, organisées par JNE, la LPO Franche-Comté et le Grand Dole, se sont déroulées le week-end du 21-22 juin sur les avant-monts dolois. L'événement a rassemblé une trentaine de naturalistes, toutes spécialités confondues, pour un moment agréable de prospections et d'échanges.



Pique-nique à Sampans – échanges sur les différentes observations du jour

Ce fut l'occasion de quelques belles découvertes : amélioration des connaissances sur la faune avec entre autres de nouveaux territoires pour l'Engoulevent et le lézard vert, la nidification prouvée du Grand duc, de la Pie-grièche écorcheur, du pouillot siffleur, ... et de nouvelles stations de plantes patrimoniales, avec une mention particulière pour *Bonbycilaena erecta* trouvée sur la pelouse de notre camp de base. Un événement à renouveler en 2015 !

Les résistives 2014

Le Collectif Citoyens Résistants et l'association Chatel 21 co-organisent la troisième édition des Résistives à Besain (39). Cette année, le festival aura lieu sur 2 jours : Samedi 26 juillet : festival de musiques actuelles avec notamment NIMEO, groupe de free rock franco-australien.



Dimanche 27 juillet : fête éco-citoyenne : marché paysan, artisans, village et forum associatif, animations... Le prix reste libre. Chacun met le prix qui lui semble le plus juste.

Si vous êtes dans le Jura ce week-end, ne manquez pas cet événement !

JNE y aura un stand le 27 juillet et proposera une sortie découverte agriculture et biodiversité. A noter dans vos agendas !

Ne restons pas inertes devant les déchets

Chaque année, des tonnages importants de gravats sont produits par le secteur BTP. Ces déchets sont appelés déchets inertes car ils ne se décomposent pas, ne rencontrent aucune modification physique, chimique ou biologique importante, ne brûlent pas et ne se dégradent pas. Nous retrouvons alors dans cette catégorie, les terres non polluées, les pierres et roches ou le béton... L'essentiel de ce gisement est produit par les opérations de travaux publics comme la démolition d'un bâtiment ou la transformation de la voirie.

Bien qu'en 2003, le Jura se soit doté de plusieurs Installations de Stockages de Déchets Inertes autorisés (ISDI) et d'un plan de gestion des déchets du BTP, plusieurs dépôts non autorisés voire même sauvages sont encore visibles. Plusieurs acteurs sont concernés par cette problématique, mais le sujet semble laissé un peu à l'abandon ces dernières années.

JNE s'est donc investi à travers un stage en partenariat avec le Conseil Général du Jura pour établir un état des lieux de la gestion des déchets inertes dans le département. Il a pour objectif de connaître la situation actuelle, les problèmes et les besoins des acteurs et plus particulièrement l'avis des professionnels du BTP.

A terme, cette recherche permettra à Jura Nature Environnement de se positionner comme accompagnateur et conseiller auprès des collectivités territoriales et du Conseil Général qui sont, par ailleurs, les principaux maîtres d'ouvrage pour les travaux publics. Elle permettra également de redonner un nouvel élan à cette action, de recréer une synergie entre les acteurs afin de poster le Jura comme l'un des départements ambassadeurs d'une bonne gestion des déchets du BTP.

Marie Biberon, Etudiante en licence Pro Protection de l'environnement et gestion - traitement des déchets - Université de Franche-Comté.



Une nouvelle association à Poligny : Le Pic Noir

Le projet d'un Center parc à Poligny n'est pas sans poser de nombreuses questions aux habitants du secteur. JNE a d'ailleurs également interrogé le Conseil Général du Jura (27/03/14) et le groupe Pierre

et Vacances (10/04/14) sur ce dossier. Certaines réponses demanderaient à être approfondies vis à vis des enjeux environnementaux d'une politique d'aménagement du territoire prétendument «durable».

Le Pic Noir déjà fort de 300 adhérents promet d'étudier sérieusement les arguments avancés par Center Parc et les collectivités partenaires.

Recensement Rôle des genêts

En 2014, le Rôle des genêts fait l'objet d'un recensement national. Initiée par la LPO France, cette enquête est portée en région par la LPO Franche-Comté tandis que JNE assure la coordination des prospections dans le Jura.

Cette espèce en déclin niche dans les prairies humides, généralement en bord de rivière ou dans des zones humides. Dans le département, différentes zones sont attractives pour cette espèce : les vallées alluviales de plaines : basse-vallée du Doubs et de l'Ognon, en Bresse au bord de l'Orain, de la Brenne et de la Vallière ; puis plus en altitude dans le Grandvaux et le Haut-Jura.



Article et photographie : Willy Guillet, chargé d'étude à JNE
Rôle des genêts

Des équipes bénévoles se sont organisées sur ces différents sites pour rechercher cet oiseau discret détectable par son chant, un fameux "crex crex" qui a inspiré son nom latin : *Crex crex* ! Les prospections se font de nuit sur des points d'écoutes définis en fonction du milieu. Deux passages entre mai et juillet permettent de couvrir les dates d'arrivées, parfois tardives, de confirmer des stationnements ou tout simplement de confirmer l'absence d'oiseaux.

En effet, le Rôle des genêts se fait de plus en plus rare

dans le Jura. Son déclin, général en Europe de l'ouest, est principalement dû à la perte de ses habitats de nidification : des prairies de fauches humides et extensives souvent drainées, transformées en culture ou intensifiées par des apports importants d'intrants (fumier, engrais, pesticides) et fauchées de plus en plus tôt en saison, tandis que ses habitats naturels (zone herbacée des lits majeurs, grands marais) ont déjà pour la plupart disparu au profit de zones agricoles et de l'urbanisation.

C'est ainsi que les prospections dans le Jura en 2014 n'ont permis la découverte que de 4 oiseaux seulement, tous situés dans le Haut-Jura, où il subsiste des marais de surface importante et où les fauches s'effectuent quelques semaines plus tard qu'à basse altitude.

Cette enquête fut toutefois l'occasion pour les bénévoles en plaine de noter, à défaut du fameux "Crex crex" du rôle, la présence de cailles des blés, de locustelles tachetées, d'amphibiens (Rainette arboricole, crapaud calamite, etc...) et autres animaux nocturnes.

L'un des sites de Bresse à également fait l'objet d'une attention particulière afin d'évaluer les enjeux ornithologiques de ces prairies encore gérées de manière extensives. Ce site accueille encore des espèces emblématiques des prairies de fauche humides : courlis cendré, caille des blés, tarier des prés, bruant proyer, locustelle tachetée, pie-grièche écorcheur... Toutefois, les fauches de plus en plus précoces limitent les possibilités de mener à bien une nichée pour la plupart de ces oiseaux. Citons notamment le cas du tarier des prés, qui comme le rôle des genêts, est migrateur trans-saharien, de retour en avril et dont la nidification ne commence qu'en mai, période à laquelle les prairies sont souvent déjà fauchées.

Ces oiseaux sont donc les premiers touchés par les modifications de l'agriculture et certainement par les changements climatiques annoncés (écart grandissant entre la phénologie locale et l'arrivée des migrants) : l'avenir de ces populations locales est bien incertain.

SPÉCIAL AGRICULTURE

Agriculture, emploi et travail du sol

Jean-Yves Chalumeaux

L'agriculture aujourd'hui manque de bras et sa tête ne fonctionne pas bien, non plus...

Dès le début du siècle précédent, l'essor de l'industrie a sorti des campagnes des milliers de jeunes à qui l'avenir semblait plus ouvert "à la ville", en grande partie parce que le travail des paysans d'alors dégagéait un trop faible revenu. Ceux qui sont restés sur les terres familiales ont engagé des réformes agraires colossales avec l'encouragement des pouvoirs publics et la bénédiction du Crédit Agricole, qui fut (à cette époque) la plus puissante banque mondiale.

L'aventure aura duré quelques décennies avant que ne surgissent les différents problèmes que l'on connaît aujourd'hui, dans l'ordre décroissant de leurs conséquences : pollution et dégradation consternante des sols, martyrisation des animaux d'élevage, surendettement des systèmes agro-industriels et disparition de l'emploi agricole.

Un secteur qui est passé de 6,2 millions d'actifs travaillant sur 2,3 millions d'exploitations, en 1955 à environ 1,16 million d'actifs en 2010; toutes activités confondues (entreprises de travaux agricoles, CUMA, travaux forestiers). Dans la production agricole il est recensé 966 000 actifs permanents dont 17% de salariés (- es), une main d'œuvre

constituée d'un quart de femmes. Il faut ajouter à cela environ 800 000 contrats saisonniers annuels, ce qui tend à démontrer que le travail agricole reste une activité proche du cycle naturel (on travaille plus ou moins selon les saisons ce qui peut apparaître confortable) mais en revanche, si l'on est saisonnier le salaire l'est aussi et les revenus sont forcément faibles. Précisément ce qui existait au début du siècle précédent, lorsque les paysans ont quitté leurs terres...

Plus difficile à identifier, il se distingue une filière dite de "l'agro-alimentaire", forte de 410 000 emplois dont certains sont très proches des activités agricoles mais non-inclus dans les chiffres des cotisants du régime MSA.

Au-delà des volumes d'activité, se pose la question des qualifications et des conditions de travail : l'emploi agricole c'est la situation dégradante de l'agent d'élevage en production industrielle !? Celle du ramasseur de volailles dans les bâtiments pourris par l'hyper-concentration !... S'il reste bien quelques gens qui travaillent effectivement la terre dans différents modèles culturels, des Paysans vrais, maraîchers, arboriculteurs, passionnés de la magie du vivant, il faut se rendre à l'évidence : le Sol, la base de tout l'édifice de production de matière vivante est totalement ignoré aujourd'hui par un agro-système industriel dévastateur qui n'a que faire du personnel Humain ni des connaissances ancestrales qui font de l'agriculture traditionnelle d'Amérique Centrale par exemple, un des systèmes les plus productifs du monde à l'hectare par l'association céréale/légumineuse/tubercule/plante potagère. Une technique d'association végétale qui nécessitait évidemment une intervention humaine permanente

que la monoculture spécifique a productivité de travail à l'hectare, très faibles compte tenu des coûts liés phytosanitaires. Une aberration due main-d'œuvre à moins qu'elle n'en Le sol que certains, donc, pensent du cycle productif élémentaire est unissant encore le monde agricole se diversifie, se cloisonne et se pratiques et ses revendications). justement évocateur) n'existe plus même catégorie de producteurs et au-syndicale, économique. La course car l'agriculture vit sous perfusion, autres secteurs de la société étant



balayé au profit d'une meilleure mais avec des rendements finalement à l'énergie mobilisée et aux intrants aussi en partie à la raréfaction de la soit la cause ...!

pouvoir éliminer prochainement pourtant peut-être le dernier lien qui (dont la profession aujourd'hui fragmente dans ses productions, ses La solidarité (dont le radical est si en effet qu'entre les membres d'une delà c'est la concurrence idéologique, aux labels et aux primes Européennes l'écart de revenu entre ce métier et les toujours aussi élevé ...!?

Un autre élément est en voie de disparition dans la fonction d'agriculteur et dans celle des employés (es) de l'agriculture : la relation affective qui se tisse entre eux et les animaux d'élevage dont les conditions de vie en systèmes industriels n'ont cessé de se dégrader jusqu'à entraîner avec elles une souffrance qui se communique à l'éleveur et même au consommateur. Une souffrance induite par un système concentrationnaire d'une violence inouïe, rendue obligatoire, "institutionnalisée" par des objectifs de rendement économique jusqu'à en devenir immorale et logiquement insupportable à beaucoup d'entre nous.

Avec cette disparition le paysan a perdu sa noblesse et toute sa crédibilité. L'employé (e) de l'agriculture y perd sa santé, son moral et très bientôt, ils et elles y laisseront aussi leur place ! Un espoir cependant se fait jour dans le sillage des productions agrobiologiques qui sont bien davantage pourvoyeuses d'emplois non seulement en valeurs brutes mais surtout pour des postes où le travail a gardé tout son bon sens.

A la tête de tout cela les dirigeants Français, Européens et d'ailleurs, ingénieurs de l'administration, machinistes du hors-sol et semenciers de laboratoire cherchent encore à réduire la masse des actifs et à automatiser davantage cette profession "trop coûteuse" en main d'œuvre.

Chiffres: ANEFA 2010.

Autres éléments d'inspiration: *Courrier de l'environnement de L'INRA.*

Le sol, la terre et les champs. C.L. Bourguignon

La terre fertile se raréfie

Claude Borcard

« Nous avons besoin de protéger les terres agricoles, parce que les terres agricoles, c'est l'équivalent d'un département qui disparaît par an, c'est une catastrophe. » déclare Nicolas Sarkozy le 25 janvier 2010 lors de l'émission télévisée « Paroles de Français » sur TF1. En réalité, ce n'est pas tous les ans mais tous les 7, 8 ans, mais peu importe, l'essentiel est que l'argument porte.

Au-delà de ce lieu commun emblématique du « département tous les dix ans », il est important de savoir de quoi l'on parle. Les petites maisons avec leur jardin, souvent montrées du doigt, ne sont pas les plus coupables. Les sols artificialisés ne sont occupés qu'à 17% par des bâtiments mais à 47% par des infrastructures bitumées liées au transport (dont 10% correspondant à des parkings). Le reste correspond à des surfaces enherbées artificialisées (jardins, parcs, dépendances) ou à des réenfrichements.

Les causes de cette consommation d'espace accélérée sont multiples mais toutes sont liées au modèle économique dominant ou au mode de vie développé depuis quelques décennies.

L'économie repose sur l'abondance et l'immédiateté du produit à offrir à un consommateur plus ou moins complice. La civilisation automobile, qui a bouleversé le rapport à la vitesse et au temps, a engendré les infrastructures qui permettent de vivre à la campagne et de travailler à la ville, à condition bien sûr de pouvoir se garer dans des parkings très proches. L'urbanisation à destination d'usagers éphémères est toujours d'actualité avec la création d'immenses espaces de loisirs. « No parking, no business », cet adage de Bernard Trujillo, gourou dans le secteur de la distribution, a fait florès et a conduit à construire hypermarchés et lotissements le long des routes.

Le mode de vie n'est pas neutre dans ce contexte ; le vieillissement, les familles éclatées, la simple volonté d'accéder au confort ou à une certaine image du bonheur voire de la sécurité ont fait exploser la demande de logements ou de pavillons. Associé au coût du foncier qui diminue lorsqu'on s'éloigne des villes, on a là tous les ingrédients de l'étalement de la construction dans un pays où la consommation d'espace n'apparaît pas comme un enjeu majeur.

Faut-il chercher des responsables ? Tout le monde donc personne. Il est trop long de citer tous les acteurs qui y trouvent leur compte, s'appuyant sur le rêve « d'être le propriétaire de ma maison ».

Les enjeux sont nombreux ; citons simplement un sujet d'actualité : la ville étalée coûte cher en équipement, en entretien et en transports. Le financement de ces services incombe à la fois, ou alternativement, à la collectivité et aux ménages. La répartition de ces charges crée des tensions qui risquent fort de s'accroître.

Faut-il pour autant jeter le manche après la cognée. Des tentatives législatives ont tenté de juguler le phénomène passant, pour la parcelle constructible, de l'interdiction de surface minimum au coefficient obligatoire de densification. Le modèle de l'éco-quartier a également fleuri, venant d'Allemagne où il est déjà remis en question par manque d'insertion dans l'écosystème local.

Des solutions existent pourtant.

Sans en faire une liste à la Prévert, citons quelques pistes :

- Superposer les usages
- Recycler le territoire
- Rafraîchir la ville avec des immeubles sur mesure et des jardins plus petits
- Construire dans les jardins
- Vivre au bord de l'eau
- Cultiver dans la ville et faire de l'agriculture une activité urbaine
- Couper le moteur avec des transports au juste prix, la réhabilitation des piétons et vélos,
- Changer l'échelle de réflexions et de décisions pour la placer au niveau du bassin de vie

(tiré du livre « La tentation du bitume – Où s'arrêtera l'étalement urbain » d'Eric Hamelin et Olivier Ramezon aux éditions Rue de l'échiquier)

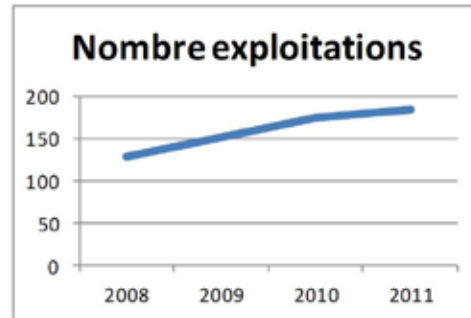
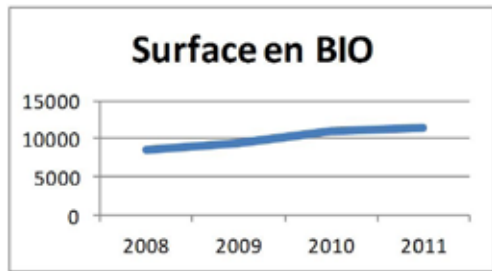
Coup d'œil sur l'agriculture « bio » dans le Jura en 2011

6,1 % des exploitations et 11392 hectares (dont 1538 ha en conversion) sont recensés en « bio ». L'objectif du Grenelle de 6% en 2012 était donc déjà atteint dès 2011.

184 exploitations, 76 transformateurs et 20 distributeurs en sont les pionniers.

La répartition de la production agricole « bio » fait la part belle aux surfaces toujours en herbe (67%), devant les céréales (10%) et les autres plantes fourragères (18%). La vigne bio avec 277 ha ne représente que 2,5% de la surface en production mais 13% de la surface en vigne.

La progression est constante :



Source : « L'agriculture biologique dans le Jura en 2011 » DDT du Jura – Mission Développement Durable/Florence Neret

Le Groupement des agriculteurs bio dans le Jura (GAB)

Depuis les années 1970, le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Jura, le GAB 39, rassemble les producteurs jurassiens certifiés bio ou en conversion.

Nous avons comme mission :

- développer l'Agriculture Biologique dans le Jura
- accompagner la structuration des filières biologiques
- promouvoir et informer les agriculteurs conventionnels, le grand public, les structures publiques de ce qu'est l'Agriculture Biologique
- défendre les intérêts des agriculteurs biologiques

Notre fonctionnement :

- niveau département : le GAB
- niveau région : le GRAB (Groupement Régional des Agriculteurs Bio)
- niveau nationale : la FNAB (Fédération Nationale des Agriculteurs Bio)

Au niveau régional il y a aussi INTERBIO qui est une interprofession bio qui consiste à regrouper les producteurs bio, les transformateurs-distributeurs, les apporteurs de services, ainsi que les consommateurs à travers leurs associations.

Pour ce faire, le GAB 39, cherche à nouer des liens avec des partenaires qui partagent une vision commune sur de nombreuses questions environnementales et notamment avec Jura Nature Environnement.

Julie Parrot - Animatrice filières produits biologiques -

635 rue du Levant - 39000 Lons-le-Saunier - 03 84 86 09 86 - 07 89 24 93 03

Quelques actions du GAB :

- Avec Biodirect : association qui représente et accompagne 40 éleveurs bovin-lait en bio pour la création et le suivi d'une filière viande pour les vaches de réforme. La viande est écoulee soit au restaurant municipal de Lons-le-Saunier, soit en vente direct par les agriculteurs.
- Avec Le Nez dans le Vert : 38 vignerons bio dont le CA se rassemble mensuellement pour l'organisation de 2 salons (l'un départemental Le nez dans le vert, l'autre à Paris). L'association souhaite mettre en place une aide technique auprès des vignerons bio.
- Structuration du réseau de maraichage bio dans le Jura, actuellement sans association ni syndicat. Travail sur le projet de fournir la restauration collective locale, notamment avec la légumerie.

l'agriculture biologique

Née dans les années 1991, l'Agriculture Biologique constitue une forme de production agricole particulière, fondée sur un cahier des charges qui refuse d'utiliser des produits chimiques de synthèse et respecte des principes éthiques comme la recherche de rapports socio-économiques plus équitables. La définition intègre explicitement des objectifs environnementaux : « La production biologique est un système global de gestion agricole et de production alimentaire qui allie les meilleures pratiques environnementales, un haut degré de biodiversité, la préservation des ressources naturelles, l'application de normes élevées en matière de bien-être animal et une méthode de production respectant la préférence de certains consommateurs à l'égard des produits obtenus grâce à des substances et des procédés naturels ».

L'interdiction de l'usage des produits chimiques de synthèse constitue le point central du cahier des charges qui induit l'emploi de techniques de production alternatives. Pour les cultures, les systèmes reposent sur les rotations longues, les assolements diversifiés, le recyclage des matières sur l'exploitation, l'apport de matières organiques et la lutte biologique. En élevage, les animaux doivent avoir accès à des parcours et des pâturages, leur alimentation doit être biologique, la densité (nombre d'animaux à l'hectare) est limitée et en matière de santé, la prévention et les médecines douces sont privilégiées.

Agriculture et environnement – les actions de JNE

La thématique agro-environnementale est l'un des points régulièrement abordé dans les activités de JNE. En 2014, une action a notamment lieu sur les parcelles communales de Marnézia, petite commune du premier plateau au sud de Nogna. Ces communaux sont des pâturages situés sur un relief calcaire, dont l'usage est extensif depuis



plusieurs années. Ils sont donc constitués de pelouses sèches, de zones buissonnantes et de fourrés.

Denis Greusard, le locataire et éleveur d'équins et d'asins, a su s'entourer de JNE afin d'être accompagné dans la restauration des prairies. L'objectif étant de mieux connaître les caractéristiques de ce territoire : habitat, faune et flore afin d'appliquer une gestion répondant à la fois aux besoins agronomiques de l'exploitant et aux enjeux environnementaux que nous allons mettre en évidence.



Une expertise écologique a été réalisée au printemps, avec des passages échelonnés sur les mois d'avril et mai afin de découvrir un maximum de la diversité floristique et faunistique du site.

Le site est constitué principalement de pelouses sèches et de fruticées.

C'est donc une flore riche en orchidées qui fut observé, avec notamment l'orchis homme-pendu, brûlé, militaire... mais également une végétation varié d'arbres et arbustes fruitiers : pommier sauvage, prunellier, aubépine, troène, épine-vinette, camérisier, etc...

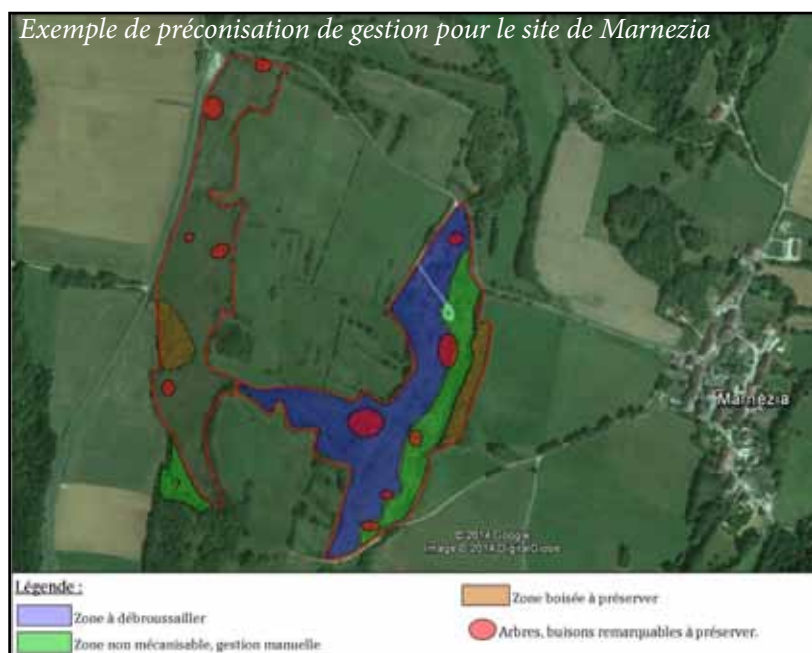
Quant à la faune, sont représentés les grand mammifères habituelles, le lézard des souches, 2 espèces d'amphibiens (triton alpestre & grenouille rousse) et quelques 42 espèces d'oiseaux recensées parmi lesquelles s'illustrent le torcol fourmilier, ou encore l'alouette lulu, la pie-grièche écorcheur, le tarier pâtre et 4 espèces de fauvettes bien présentent sur le site!

Cependant, nous avons constaté certaines zones dont l'évolution n'est pas favorable à la biodiversité :

-Enfrichement important, notamment dans la zone en pente et basse du coteau situé à l'est.

-Zones à l'inverse broyées de manière importante, tendant vers une ouverture trop importante du site et un enrichissement du sol par le broyat, ces deux facteurs entraînant ainsi une baisse de la biodiversité.

A partir de ces constats de terrain, un plan de gestion adapté aux moyens et aux possibilités de l'exploitant sera rédigé. Il préconisera un défrichage plus ou moins important en fonction des zones définies, une intensification des secteurs dont le sol et la végétation seront les plus à même de valoriser un apport d'azote pour produire une biomasse plus importante, tandis que les zones les plus riches en terme de biodiversité (dont souvent le sol est pauvre) seront quant à elle confortées en pâturage extensif où l'amendement est déconseillé.



Par ce système, on permet l'augmentation de la valeur nutritive de la prairie tout en conservant la diversité floristique du site qui a à la fois son importance, pour le bol alimentaire du bétail (diversité = santé) mais également pour la conservation de notre patrimoine naturel.

Il s'agit d'un premier partenariat entre JNE et un agriculteur, qui plus est membre actif du Groupement d'Agriculteur Biologique du Jura. En se rapprochant de cette structure et de ce réseau d'agriculteurs biologiques, JNE espère pouvoir multiplier ce type de partenariat afin de mieux faire reconnaître la compatibilité entre production et préservation de la biodiversité au sein des espaces agricoles.

Article et photographies de Willy Guillet, chargé d'étude à JNE



ACTU RÉGIONALE

Livret « Légumes d'ici » de Franche-Comté

Promouvoir les productions locales, Donner l'envie de mieux manger, Créer du lien et de l'échange.

France Nature Environnement Franche-Comté (FNE FC) vient d'éditer un livret dédié aux légumes de la région, *pilier d'une démarche globale visant à promouvoir les productions locales et une meilleure alimentation, saison par saison.*

Ce livret, totalement gratuit, est riche en anecdotes ludiques et pratique sur les légumes francs-comtois, mais il offre aussi l'occasion de ramener une notion de « plaisir » dans leur consommation. *En quelques mots : manger des légumes, c'est simple et c'est bon !*

Ce livret pratique est le fruit d'un travail commencé par des bénévoles passionnés de jardinage, de variétés locales et désireux de partager leurs connaissances. La présentation et la mise en pages ont été faites par des professionnelles. La distribution est actuellement en cours dans différents points relais. L'idée est de toucher le plus grand nombre de personnes, et surtout celles qui ne sont pas encore sensibilisées au sujet.

Bien plus qu'un simple support, ce livret « légumes d'ici » est le catalyseur d'une volonté plus large de ramener les légumes et la qualité de l'alimentation, dans les foyers francs-comtois.

Un lien fort avec les problématiques économiques régionales

À l'heure actuelle, les pouvoirs publics s'investissent en faveur d'un développement de l'économie locale, par des circuits alimentaires de proximité (ex: réseau rural régional, Plan Régional d'Alimentation, etc.) Il est, en effet, essentiel de faire vivre nos producteurs locaux qui, de surcroît, proposent d'excellents produits.

La sensibilisation de la population à l'intérêt de manger « local et sain » fait son chemin, mais la prise de conscience n'est encore pas généralisée. Pour y contribuer, un support de sensibilisation pratique - et esthétique ! - s'impose.

Sensibiliser un public non initié

La démarche de sensibilisation de FNE Franche-Comté s'oriente principalement vers un public peu initié, habitué à déguster les plats surgelés ou en conserve, par méconnaissance ou par manque de temps. Il s'agit donc de transmettre des valeurs fortes de simplicité (cuisiner peut aussi être rapide et plaisant), de saveur (les légumes frais sont meilleurs), de bien-être et, in fine, de respect de l'environnement (sans entrer pour autant dans un discours culpabilisant).

Ainsi, une série de 4 formations pilotées par une professionnelle du goût a eu lieu en mars et avril 2014 avec les quatre fédérations départementales du réseau FNE franc-comtois. La formation dédiée au Jura a eu lieu le 25 mars 2014 dans les locaux de JNE avec Claire Perrot, animatrice et formatrice spécialiste du goût. Les participants ont découvert une approche différente et peu connue des légumes en testant différents outils d'approche sensorielle et gustative comme la description précise et la dégustation d'une rondelle de carotte, l'atelier devinette de différentes odeurs, la description tactile de légumes camouflés dans des sachets opaques mais aussi autour d'un atelier de préparation de salades crues avec une approche esthétique du repas.

Au total, 11 participants à la formation représentaient les associations locales (La p'tite casserole dans la montagne, le CPIE du Haut-Jura, le palais en folie, JNE, le Serpolet et la ferme du Creux Vincent) et une personne indépendante diététicienne et nutritionniste.

Ils sont notre relais pour la diffusion du livret puisque le programme va se prolonger par de nombreuses actions de sensibilisation, sous la forme d'ateliers, d'animations avec les enfants, d'interventions dans les Centres communaux d'action sociale et les maisons de quartier, ou encore sous la forme d'ateliers parents-enfants autour de la préparation du repas par exemple.

Ce programme est financé par le Conseil Régional de Franche-Comté et la DRAAF dans le cadre du PRALIM (Plan Régional de l'ALIMENTATION) et coordonné par France Nature Environnement Franche-Comté.

Cathy POIMBOEUF, coordinatrice du projet biodiversité

ACTU NATIONALE

Communiqué de presse

Vendredi 6 juin 2014

Pesticides et Plan Ecophyto : FNE n'acceptera pas une version light

Manuel Valls vient de confier au député Dominique Potier la mission de rédiger une nouvelle version du plan Ecophyto. Rappelons qu'initié lors du Grenelle de l'environnement, ce plan vise à réduire de moitié l'usage des pesticides en France d'ici 2018. FNE rappelle ses exigences.

Garder le cap : deux fois moins de pesticides d'ici 2018

Le plan Ecophyto n'a pas porté ses fruits, puisqu'en moyenne l'utilisation des pesticides est restée stable depuis 2008. Or, la loi Grenelle I prévoit une baisse de moitié en dix ans et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) avait démontré dès 2010 qu'il était possible de réduire l'utilisation de pesticides de 30% sans perte de revenu pour les agriculteurs. Par ailleurs, de nombreuses villes se sont engagées dans l'objectif « zéro pesticide dans nos villes et nos villages ».

Pour Claudine Joly, en charge des pesticides à FNE : *«Réduire l'usage des pesticides est possible et constituera le socle d'une agriculture davantage tournée vers l'agroécologie que vers la chimie. C'est une évolution incontournable et même si cela suppose des efforts et des changements d'habitudes, le gouvernement ne doit en aucun cas revoir à la baisse son ambition.»*

Reverdifier d'urgence la PAC pour l'utiliser comme levier

Dominique Potier a annoncé vouloir s'appuyer sur la PAC pour faire évoluer les pratiques agricoles. FNE soutient cette orientation mais rappelle que les arbitrages sur la mise en œuvre en France de la nouvelle PAC 2014-2020 sont quasi-finalisés et qu'ils ne vont pas dans le bon sens. Pour que la PAC soutienne la réduction de l'usage des pesticides, la fédération demande de toute urgence :

- de renoncer à la monoculture de maïs et d'appliquer à toutes les exploitations agricoles l'obligation de diversifier les assolements
- d'interdire les pesticides sur les « surfaces d'intérêt écologique »^[1] (haies, bosquets, mais aussi certaines surfaces cultivées), obligatoires sur toutes les exploitations agricoles dans le cadre du « verdissement » des aides directes de la PAC et de l'objectif impératif de bon état de nos eaux tant superficielles que souterraines
- de mettre en place des incitations à la diminution de l'usage de pesticides par des mesures agroenvironnementales et climatiques réellement ambitieuses

Pour une fiscalité des pesticides

FNE demande enfin que soit réformée la redevance pour pollutions diffuses payée aux Agences de l'eau afin que celle-ci concerne tous les pesticides et que son montant soit augmenté. La somme ainsi recueillie permettrait d'encourager les agriculteurs mettant en place de bonnes pratiques, en priorité sur les périmètres de protection de captages d'eau potable.

Jean-Claude Béviillard, Vice-Président de FNE en charge des questions agricoles, conclut : *«Nous avons été partie prenante et force de propositions dès le début de l'élaboration de ce plan au moment du Grenelle. Nous continuerons à l'être pour cette nouvelle version et veillerons à ce que toutes les mesures soient prises pour enclencher un véritable changement de système agricole tourné vers l'agroécologie.»*

[1] Le verdissement du premier pilier de la PAC prévoit de lier une partie des aides directes à la diversification des assolements, au maintien des prairies permanentes et à l'obligation de mettre en place 5% de surfaces d'intérêt écologique. Ces surfaces d'intérêt écologique sont définies par une liste européenne qui intègre des éléments fixes du paysage (haies, bosquets, mares...) mais aussi des éléments cultivés (légumineuses...). La réglementation européenne autorise les Etats membres à imposer des mesures de gestion comme l'interdiction des engrais et des pesticides sur ces surfaces, mais la France a pour le moment annoncé qu'elle n'en avait pas l'intention.